

«Le Républicain» a suivi différentes unités de gendarmerie un jour et une nuit. Plongée dans **le quotidien des forces de l’ordre**

24h avec la gendarmerie

8 h à la gendarmerie de Langon, les brigades de jour et de nuit se croisent. L’ambiance est bonne, quelques blagues s’échangent entre unités. Les gendarmes sont à pied d’œuvre. Certains partent en instruction, d’autres travaillent sur les affaires de la nuit. Une partie des militaires prend un café dans la modeste salle de pause, on raconte ses quelques jours de congés passés à la palombière. L’heure tourne, pas question de traîner. C’est l’heure de partir en patrouille. Dans le véhicule de service, Marie et Marion, 27 ans, et derrière, les gilets pare-balles. «*Nous ne savons jamais sur quoi on va tomber. Il n’y a pas de règles. Le matin n’est pas forcément calme*», expliquent-elles. Aujourd’hui, elles sont «PAMI» ou «PAM». Dans le jargon cela signifie «Premier à marcher sur intervention». Comprenez qu’elles seront les premières appelées en cas d’intervention entre 7h et 19h. La patrouille roule doucement; elle passe par les zones commerciales et s’oriente vers les lieux où des méfaits sont signalés.

ENQUÊTE DE VOISINAGE
Marie et Marion ont également d’autres tâches telles les enquêtes. **9h30**, elles se rendent chez une dame pour un «soit transmis», un complément ou une poursuite d’enquête demandée par le parquet. Dans ce cas, elles doivent notifier une convocation à une dame accusée de violences sur une mineure. Dans la maison, la personne tente de convaincre les forces de l’ordre de sa bonne foi et mime la manière dont se seraient déroulés les faits. «*Il faut rester neutre. Nous ne sommes pas là pour alimenter une situation déjà tendue*», fait remarquer Marie.



9h45, direction le vieux Langon pour un problème de voisinage. Des photos sont prises et les deux gendarmes écoutent la version d’une voisine avant d’aller voir la seconde. À **11h**, changement de sujet, deux cambriolages se sont déroulés à Saint-Maixant. L’une des victimes dirige les militaires vers un voisin qui a vu des personnes jugées suspectes. Débute alors l’enquête de voisinage pour recouper les informations. Un travail de fourmis. Une fois qu’il est terminé, c’est l’heure de rentrer à la brigade. Le trajet est l’occasion de quelques confidences «*J’ai l’impression que l’on nous voit comme des tenues. Nous ne sommes pas des robots*», commentent-elles. **13h**, retour à la gendarmerie avec des papiers à remplir. La pause déjeuner va être courte. **13h15**, il faut partir sur une intervention. La patronne d’un bureau

de tabac-presse dans la banlieue de Langon vient d’être agressée. Pas de temps à perdre, la rampe bleue hurle pour prévenir du passage du véhicule de gendarmerie qui fonce. L’agresseur a pris la fuite, la victime est choquée. Les témoins sont entendus et les deux gendarmes tentent de reconstituer l’histoire. L’enquête de voisinage débute.

« LA VIOLENCE PLUS PRÉSENTE »
15h, autre ambiance avec le PSIG (Peloton de surveillance et d’intervention de la gendarmerie). L’unité est spécialisée dans les interventions. Elle vient en appui aux autres unités. L’activité la plus intense se déroule la nuit. Un renseignement est arrivé sur le bureau du peloton. On connaît la marque et la couleur du véhicule de l’agresseur présumé du bureau de tabac. Objectif: retrouver le véhicule. En route vers Podensac et Langon. Les trois militaires décident de passer au peigne fin les parkings. Patrice, 50 ans, major, connaît très bien le territoire. Un avantage non négligeable pour le renseignement. Philippe, 45 ans, adjudant-chef, a un parcours similaire. «*La violence est de plus en plus présente. Les gens pètent un câble sur fond d’alcool ou de*

stupéfiants. Ils ne supportent pas qu’on leur dise non», regrettent les deux hommes. L’après-midi est calme et propice aux confidences. «*Nous ne sommes pas des cow-boys. Mais si les gens savent sur qui ils tombent quand on les arrête, nous, on ne sait pas à quoi s’attendre*», commente Philippe. **18h15**, sur le chemin du retour, l’action reprend ses droits. Un gendarme à l’œil aiguisé remarque un début de bagarre. Demi-tour. La situation est tendue. Un couple séparé se querelle sur la garde des enfants. La dispute se déroule sur le trottoir. Cris et insultes sont échangés. Les gendarmes prennent à part les concernés et calment la situation. **18h40**, retour au bercail sans encombres.

L’ALCOOL EN TOILE DE FOND
20h40, la soirée commence fort. Une voiture est sur le toit à Langon. Départ en trombe. Dans le véhicule, trois brigadiers: Philippe, 52 ans dont 32 en tant que gendarme, Thierry, 38 ans et Amandine, 26 ans. Les pompiers sont déjà sur les lieux. Plus de peur que de mal pour la conductrice soumise au contrôle d’alcoolémie. Reste à régler le problème du poteau électrique cassé, un danger potentiel. Faut-il

passer un coup de fil au maire? Au service technique? Finalement c’est EDF qui viendra. **22h**, l’intervention n’est pas terminée que la radio sonne déjà pour signaler des violences conjugales à Langon. L’homme mis en cause est

« Nous sommes l’issue de secours de la société »

connu des gendarmes. Ils s’équipent de gilets pare-balles. À leur arrivée, une femme en pleurs avec la lèvre ouverte, les accueille. Elle accuse son petit ami de l’avoir battue suite à quelques verres d’alcool mais ne souhaite pas porter plainte. Toutefois, elle a peur du retour de son conjoint. Les gendarmes proposent de joindre le concerné au téléphone pour lui dire de ne pas revenir. Le coup de fil est passé. L’individu conteste la version de sa compagne. **23h30**, l’alcool sera le fil conducteur de la soirée. Une femme a dû partir de chez elle avec sa fille car son mari devenait violent. Elle attend les forces de l’ordre sur un parking. La jeune mère est désespérée. La maison est aux deux noms, l’homme ne peut pas être mis dehors. Les trois gendarmes décident de se rendre au domicile avec la mère de famille. Le conjoint les reçoit chaleureusement puis s’emporte dans la

REPÈRES

29

Comme le nombre de gendarmes de la communauté de brigade de Langon- Saint-Macaire. Parmi eux, 8 sont de Saint-Macaire.

23

C’est le nombre de communes couvertes par la communauté de brigade Langon-Saint Macaire.

3

Comme le nombre de patrouilles entre 7h et 13h. De 13h à 20h, la gendarmerie dispose de 3 ou 4 patrouilles sur le territoire. A partir de 20h, il y a au minimum une patrouille jusqu’à minuit, le PSIG prend ensuite le relais jusqu’au matin.

Une patrouille dans le vieux Langon.
(PHOTOS LE RÉPUBLICAIN - W.P.)

maison et en dehors, insultant sa compagne au passage. Dans ce cas, les gendarmes se sentent démunis. Ils ne peuvent pas arrêter l’homme car il n’y a pas eu de violences. Les foyers n’auront pas de place pour la personne. Finalement, la jeune mère ira à l’hôtel et engagera une procédure de séparation. À côté de la maison, un jeune homme se trouve affalé sur le volant de sa voiture. Très alcoolisé. Il faudra 15 minutes pour le réveiller. Ce dernier vit dans son véhicule. Là aussi, la situation dépasse les compétences des militaires. Ils ont la sensation de jouer le rôle d’assistante sociale. «*Nous sommes l’issue de secours de la société*», constate Thierry. Ce dernier comme ses collègues, devait terminer à minuit. Les événements en ont décidé autrement. **00h40**, retour à la gendarmerie mais la journée n’est pas finie. Les brigadiers doivent rédiger «des messages», soit des rapports de leurs interventions. «*Là nous n’avons pas de procédures, ce qui est plus long. L’administratif occupe les deux tiers de notre temps*», explique Philippe. **1h15**, la journée a été longue. C’est l’heure de rentrer. Le répit sera court: il faudra repartir le lendemain après-midi.

WILFRIED PINSON